



Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

Communiqué
du 08/11/2017

Casser le baccalauréat, c'est casser le lycée ! Défense du baccalauréat, premier grade universitaire et diplôme national de fin d'études secondaires

Acte I : « Plan étudiants » une attaque majeure contre le baccalauréat, premier grade universitaire

Avec le « plan étudiants » qui prévoit que « *si pour des raisons de capacités d'accueil, l'université ne peut admettre tous les candidats, la priorité sera donnée à ceux dont le parcours, la motivation et le projet sont les plus cohérents avec la formation choisie* » (dossier de presse), le baccalauréat ne serait plus, selon les termes de M. Blanquer qu'« *un repère* » dans la scolarité et un certificat de fin d'études.

Il ne serait plus la clef de voûte de l'enseignement scolaire ni la garantie d'un accès pour tous les bacheliers à l'université dans la filière de leur choix.

Acte II : une attaque majeure contre le baccalauréat, diplôme national

Le 13 novembre commencera une « concertation » sur le baccalauréat qui devrait déboucher sur un rapport en janvier. Est envisagé, d'ores et déjà un lycée modulaire que certains appellent de leurs vœux : « *individualisation des parcours* » (Pierre Mathiot, président de la commission baccalauréat, *Le Figaro* du 2 novembre), suppression des filières S, L, ES, extension du contrôle continu, réduction des épreuves finales à quatre disciplines.

C'est la consécration de l'autonomie des établissements avec un lycée et un parcours à la carte, un baccalauréat-maison, un baccalauréat par lycée.

Les conséquences immédiates : le baccalauréat deviendrait un simple certificat par blocs de compétences.

- Généralisation de l'évaluation locale par le contrôle continu
- Aggravation des pressions sur les personnels et dégradation des conditions de travail (le professeur principal responsable de l'orientation !)
- Hiérarchie entre des disciplines majeures et mineures, avec, à la clef, suppression d'heures et de postes
- Substitution des compétences aux connaissances avec la généralisation du livret de compétences au lycée

Pour le SNFOLC, s'attaquer aux diplômes, c'est aussi s'attaquer aux droits que donnent les diplômes dans les conventions collectives, dans la droite ligne des ordonnances Macron.

Le SNFOLC invite les personnels à se réunir dans les établissements, pour prendre position ensemble et exiger :

- Maintien du baccalauréat, premier grade universitaire, diplôme national de fin d'études secondaires
- Maintien et rétablissement, dans toutes les disciplines, des épreuves nationales, anonymes, ponctuelles et terminales du baccalauréat
- Rétablissement des horaires disciplinaires et des dédoublements nationaux supprimés par la réforme des lycées
- Maintien et rétablissement dans tous les établissements de toutes les disciplines, toutes les heures d'enseignement disciplinaires et de tous les postes

SNFOLC
Siège national

6-8 rue Gaston Lauriau
93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tel : 01.56. 93. 22. 44
snfolc.national@fo-fnecfp.fr

www.fo-snfolc.fr